

Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Varenes

Code géographique : 59020

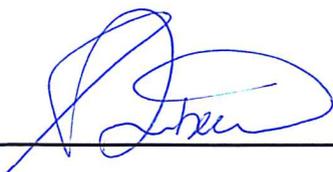
Type d'organisme municipal : Municipalité locale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Rémi Dubois, CPA, CGA, OMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Varenes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2019-04-29

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Varenes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Ville de Varenes (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, les états financiers incluaient la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges du partenariat auquel elle participait pour les services de transport en commun du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes dans une proportion de 33,10 %. La quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des charges s'élevait à 0 \$, 0 \$, 1 227 938 \$ et 2 143 315 \$ respectivement. Cette quote-part était établie à partir d'informations internes qui n'avaient pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux revenus de services rendus, aux charges de transport, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aux actifs financiers, aux passifs, aux actifs non financiers et à l'excédent accumulé au 31 décembre 2017.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12, 13 et 18 portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125850

DATE 2019-04-29

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2018	2018	2017
Redressé note 22				
Revenus				
Taxes	1	32 358 979	32 194 082	31 213 616
Compensations tenant lieu de taxes	2	763 407	769 760	732 132
Quotes-parts	3			
Transferts	4	739 027	1 080 314	6 085 561
Services rendus	5	1 245 530	1 609 445	2 085 215
Imposition de droits	6	1 486 775	2 549 049	1 873 620
Amendes et pénalités	7	930 939	1 035 474	923 671
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	234 019	495 570	345 894
Autres revenus	10	1 271 469	5 171 761	7 772 945
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	39 030 145	44 905 455	51 032 654
Charges				
Administration générale	14	6 014 151	5 992 138	5 727 588
Sécurité publique	15	7 147 895	7 336 751	7 138 115
Transport	16	8 420 188	8 127 856	8 741 875
Hygiène du milieu	17	7 099 351	7 351 228	6 607 261
Santé et bien-être	18	347 073	316 124	296 255
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 237 945	3 196 186	4 814 631
Loisirs et culture	20	10 434 241	10 523 114	10 202 719
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 343 541	1 252 456	1 351 153
Effet net des opérations de restructuration	23			769 999
	24	42 044 385	44 095 853	45 649 596
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(3 014 240)	809 602	5 383 058
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		107 593 580	102 231 424
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		20 902	
Solde redressé	28		107 614 482	102 231 424
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		108 424 084	107 614 482

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017 Redressé note 22
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	13 531 648	10 782 521
Débiteurs (note 5)	2	13 894 080	16 313 230
Prêts (note 6)	3	135 198	106 815
Placements de portefeuille (note 7)	4	321 939	338 489
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	<u>27 882 865</u>	<u>27 541 055</u>
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		1 681 546
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	8 568 456	7 429 190
Revenus reportés (note 12)	12	2 833 697	1 686 814
Dette à long terme (note 13)	13	52 981 345	48 613 657
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	434 611	439 752
	15	<u>64 818 109</u>	<u>59 850 959</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	<u>(36 935 244)</u>	<u>(32 309 904)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	139 970 762	134 547 460
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	4 839 921	5 067 217
Stocks de fournitures	19	219 542	212 795
Autres actifs non financiers (note 17)	20	329 103	96 914
	21	<u>145 359 328</u>	<u>139 924 386</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	<u>108 424 084</u>	<u>107 614 482</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
				Redressé note 22
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 014 240)	809 602	5 383 058
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (11 330 450) (13 170 886) (16 042 292)
Produit de cession	3		13 037	2 877 685
Amortissement	4	7 280 139	7 642 591	7 225 596
(Gain) perte sur cession	5		149 450	(36 573)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(57 494)	891 385
	7	(4 050 311)	(5 423 302)	(5 084 199)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		227 296	(4 303 489)
Variation des stocks de fournitures	9		(6 747)	(30 385)
Variation des autres actifs non financiers	10		(232 189)	133 076
	11		(11 640)	(4 200 798)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(7 064 551)	(4 625 340)	(3 901 939)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(32 452 192)	(28 407 965)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		142 288	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(32 309 904)	(28 407 965)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(36 935 244)	(32 309 904)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
			Redressé note 22
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	809 602	5 383 058
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 642 591	7 225 596
Autres			
- Perte (Gain) cess.actifs/indem	3	188 183	(11 820)
- Opération de restuct. CIT	4		769 999
	5	8 640 376	13 366 833
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	2 419 150	(1 287 141)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	113 739	(487 831)
Revenus reportés	9	1 146 883	664 682
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(5 141)	317 114
Propriétés destinées à la revente	11	169 802	(4 303 489)
Stocks de fournitures	12	(6 747)	(30 387)
Autres actifs non financiers	13	(232 190)	133 076
	14	12 245 872	8 372 857
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(12 145 359)	(16 693 715)
Produit de cession	16	13 037	2 999 071
	17	(12 132 322)	(13 694 644)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(100 010)	(157 183)
Remboursement ou cession	19	49 445	798
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22	(50 565)	(156 385)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	9 995 556	18 870 158
Remboursement de la dette à long terme	24	(5 614 422)	(11 742 599)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(1 681 546)	(5 235 775)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(13 446)	(21 342)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	2 686 142	1 870 442
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	2 749 127	(3 607 730)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	10 782 521	14 390 251
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	10 782 521	14 390 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	13 531 648	10 782 521

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

1. Statut de l'organisme municipal

La ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11, 12 et 13 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 18.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La municipalité participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

	<u>Consolidation proportionnelle ligne par ligne</u> %
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable de 4,47 à 100	
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000
Régie intermunicipale de la gare de Sorel	33,100

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

*Immobilisations*Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Taux

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats consolidé et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la municipalité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la municipalité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

E) Revenus*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de l'application de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal, des DCTP peuvent avoir été renversées par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
 - Mesure relative aux frais reportés : sur la durée résiduelle d'amortissement de chaque élément de frais reportés auparavant;
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

H) Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs, frais courus, du découvert bancaire et des emprunts temporaires correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à l'organisme pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

I) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Actifs, actifs éventuels et droits contractuels

Le 1er janvier 2018, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 3210, « Actifs », SP 3320, « Actifs éventuels », et SP 3380, « Droits contractuels », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a entraîné la divulgation d'informations à l'égard des droits contractuels de la municipalité, notamment une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que leur échéancier. Ces informations sont décrites à la note 19 des états financiers.

Apparentés

Le 1er janvier 2018, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 2200, « Information relative aux apparentés », et SP 3420, « Opérations interentités », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 13 531 648	10 782 521
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 13 531 648	10 782 521
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 8 010 788	3 280 293
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 2 025 200	2 490 000
Note		
Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre		
	2018	2017
	\$	\$
-Municipalité	4 779 189	3 224 458
-Partenariats	3 231 599	55 835
Flux de trésorerie		
Intérêts payés au cours de l'exercice	1 070 696	950 586
Intérêts reçus au cours de l'exercice	442 558	312 047
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 829 840	742 901
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 7 395 577	7 515 524
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 1 307 881	3 331 211
Organismes municipaux	15 916 539	1 053 712
Autres		
- Autres CAR - Municipalité	16 3 338 235	3 525 629
- Autres CAR - Partenariat	17 106 008	144 253
	18 13 894 080	16 313 230
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 6 361 724	5 388 346
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 6 361 724	5 388 346
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 112 696	306 218
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Programme FIME	26	135 198	106 815
-	27		
	28	135 198	106 815
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Les prêts issus du programme de financement innovateur pour des municipalités efficaces (FIME) sont consentis selon les articles 4 (alinéa 4), 90 et 96 de la Loi sur les compétences municipales et selon le Règlement 836 de la municipalité, adopté le 4 juillet 2016. La période de remboursement est établie en fonction du retour sur investissement et elle ne peut excéder une période de plus de vingt années. Le remboursement est prélevé directement sur le compte de taxe. Advenant que le bâtiment bénéficiant du prêt FIME soit aliéné ou transféré pour quelque motif que ce soit avant que le solde du prêt ne soit versé ou avant la fin de la période d'amortissement prévue pour son remboursement, la responsabilité du remboursement se transfère au(x) nouveau(x) propriétaire(s). Le taux d'intérêt annuel sur les prêts est de 1 %.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	321 939	338 489
Autres placements	31		
	32	321 939	338 489
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Participation financière dans le Fonds de garantie de franchise collective du regroupement d'assurance Varennes/Sainte-Julie, gérée par l'Union des Municipalités du Québec.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(434 611)	(439 752)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(434 611)</u>	<u>(439 752)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	416 561	682 039
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	551 523	467 712
Autres régimes (REER et autres)	41	306 387	348 909
Régimes de retraite des élus municipaux	42	42 159	40 625
	43	<u>1 316 630</u>	<u>1 539 285</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

10. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (3.95 %) et renouvelable en 2019. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 25 797 565 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0.35 % (3.60 %) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	3 510 398	2 719 729
Salaires et avantages sociaux	48	2 387 300	2 178 633
Dépôts et retenues de garantie	49	1 761 828	1 279 506
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52	430 100	450 100
Autres			
- Taxes à la consomm. à payer	53	35 904	37 047
- Intérêts courus sur dette LT	54	234 836	209 648
- Organismes municipaux	55	208 090	550 913
- RTM	56		3 614
-	57		
	58	8 568 456	7 429 190

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59	93 082	81 657
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	1 497 140	980 830
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	1 067 189	476 273
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Transferts	68	95 305	94 880
- Location de terres	69	75 616	21 801
- Autres org. contrôlés	70	5 365	31 373
-	71		
	72	2 833 697	1 686 814

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

						2018	2017
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt		Échéance			
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,00	2019	2038	73	53 298 737	48 960 312
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77		
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	7,07	2018	2022	79	111 666	68 958
Autres					80		
					81	53 410 403	49 029 270
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(429 058)	(415 613)
					83	52 981 345	48 613 657

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2019	84	92	3 795 675	100	46 828	109	117	3 842 503
2020	85	93	3 772 425	101	35 067	110	118	3 807 492
2021	86	94	3 165 025	102	25 057	111	119	3 190 082
2022	87	95	3 023 625	103	4 714	112	120	3 028 339
2023	88	96	3 011 675	104		113	121	3 011 675
2024 et +	89	97	36 530 312	105		114	122	36 530 312
	90	98	53 298 737	106	111 666	115	123	53 410 403
Intérêts et frais accessoires				107			124	
	91	99	53 298 737	108	111 666	116	125	53 410 403

Note

En 2018, la municipalité a procédé au refinancement d'une partie de sa dette à long terme totalisant un montant de 2 025 200 \$.

	2018	2017
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	126	(36 935 244)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()
Autres	128	()
	129	(36 935 244)
		(32 309 904)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	21 165 538	158	354 109	185	300 069	212	21 219 578
Eaux usées	131	46 745 553	159	760 033	186	1 027 603	213	46 477 983
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	76 508 350	160	4 527 730	187	186 910	214	80 849 170
Autres	133	20 212 667	161	1 406 753	188	460 783	215	21 158 637
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	33 708 915	163	96 945	190		217	33 805 860
Améliorations locatives	136	134 524	164		191		218	134 524
Véhicules	137	8 109 518	165	712 483	192	44 995	219	8 777 006
Ameublement et équipement de bureau	138	3 071 621	166	244 150	193	369 476	220	2 946 295
Machinerie, outillage et équipement divers	139	9 026 045	167	459 699	194	115 777	221	9 369 967
Terrains	140	6 324 822	168	149 678	195	(57 494)	222	6 531 994
Autres	141	100 825	169		196		223	100 825
	142	<u>225 108 378</u>	170	<u>8 711 580</u>	197	<u>2 448 119</u>	224	<u>231 371 839</u>
Immobilisations en cours	143	1 806 264	171	4 459 306	198		225	6 265 570
	144	<u>226 914 642</u>	172	<u>13 170 886</u>	199	<u>2 448 119</u>	226	<u>237 637 409</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	9 003 305	173	549 156	200	300 069	227	9 252 392
Eaux usées	146	25 223 410	174	1 264 282	201	1 027 603	228	25 460 089
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	24 031 997	175	2 611 843	202	186 910	229	26 456 930
Autres	148	8 093 239	176	912 559	203	298 763	230	8 707 035
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	13 866 117	178	1 033 620	205		232	14 899 737
Améliorations locatives	151	131 305	179	495	206		233	131 800
Véhicules	152	3 646 540	180	486 239	207	44 528	234	4 088 251
Ameublement et équipement de bureau	153	1 875 536	181	388 737	208	369 476	235	1 894 797
Machinerie, outillage et équipement divers	154	6 399 836	182	394 551	209	115 777	236	6 678 610
Autres	155	95 897	183	1 109	210		237	97 006
	156	<u>92 367 182</u>	184	<u>7 642 591</u>	211	<u>2 343 126</u>	238	<u>97 666 647</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>134 547 460</u>					239	<u>139 970 762</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	387 413	243	112 736	245	62 484	247	437 665
Amortissement cumulé	241	(265 223)	244	(68 007)	246	(56 498)	248	(276 732)
Valeur comptable nette	242	<u>122 190</u>					249	<u>160 933</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251	3 850 652	4 388 526
Autres	252	989 269	678 691
	253	4 839 921	5 067 217
<hr/>			
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	4 839 921	5 067 217
<hr/>			
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance - Municip	256	290 010	31 060
- Frais payés d'avance - Parten.	257	39 093	65 854
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	329 103	96 914
<hr/>			
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

18. Obligations contractuelles

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2021, à verser des loyers totalisant 1 611 804 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les trois prochains exercices s'élèvent à 801 024 \$ en 2019, à 801 773 \$ en 2020 et à 9 007 \$ en 2021.

De plus, la municipalité s'est engagée, d'après des contrats d'évaluation, d'assurances collectives et autres obligations échéant en 2023, à verser une somme totale de 5 971 979 \$.

Partenariats

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2023, à verser des loyers totalisant 89 977 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 56 372 \$ en 2019, à 15 480 \$ en 2020, à 8 216 \$ en 2021, à 6 658\$ en 2022 et à 3 251\$ en 2023.

19. Droits contractuels

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 969 726 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 167 280 \$ en 2019, 183 838 \$ en 2020, 198 468 \$ en 2021, 185 277 \$ en 2022 et 173 457 \$ en 2023.

20. Passifs éventuels

a) Cautionnement et garantie

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2018, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 303 000 \$ et 2 200 591 \$ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2018, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 116 527 \$.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2018, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 666 415\$.

b) Auto-assurance

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent.

c) Poursuites

Au 31 décembre 2018, les réclamations en dommages et expropriation contestées par la municipalité s'élèvent à environ 1 668 000 \$. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions \$ concernant les réclamations en dommages. Tout

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées ou n'excéderont pas le montant couvert par l'assurance responsabilité et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

Certains organismes contrôlés font l'objet de griefs de la part de leurs employés pour des sommes indéterminées. Ceux-ci croient au bien-fondé de leur défense et continue à faire valoir leurs droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient des ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

d) Autres

ENVIRONNEMENT

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issus de ce travail, la municipalité a relevé deux sites qui répondent aux critères du Chapitre 3260. Pour un de ces sites une étude a été réalisée par une firme d'experts et pour l'autre site, des prélèvements et une caractérisation des contaminants avaient déjà été effectuée par une firme d'experts permettant d'identifier les contaminants et de préparer un plan d'actions en fonction des données et des connaissances que la municipalité détenait.

L'estimation du coût de décontamination des terrains se détaille comme suit :

- Terrain 1 : 347 000 \$ (340 000 \$ pour 2017)
- Terrain 2 : 83 100 \$ (110 100 \$ pour 2017)

Au cours de l'exercice des travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Une charge de 36 378 \$ a été présentée en diminution du passif. De plus, la charge d'actualisation inscrite aux résultats de l'exercice concernant la comptabilisation de ce passif est de 16 378 \$. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

21. Actifs éventuels

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

22. Redressement aux exercices antérieurs

Les données de l'exercice antérieur pour l'administration municipale ont été redressées pour tenir compte d'un reclassement d'une immobilisation (terrain) à une propriété destinée à la revente, laquelle a été cédée au cours du même exercice.

Ce changement a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes des états financiers de l'exercice antérieur de la manière suivante :

État consolidé des résultats

Revenus - Autres revenus	222 390
Charges - Aménagement urbanisme et développement	201 488
Excédent (déficit) de l'exercice	20 902

État consolidé de la situation financière

Actifs financiers - Débiteurs	142 288
Actifs non financiers - Immobilisations	(121 386)
Excédent (déficit) accumulé	20 902

De plus, ce changement a eu pour effet d'augmenter l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 142 288 \$.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

24. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

25 Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

26 Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
		Redressé note 22					
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	31 115 211	32 358 979	32 041 360			32 041 360
Compensations tenant lieu de taxes	2	732 132	763 407	769 760			769 760
Quotes-parts	3						
Transferts	4	722 683	739 027	772 625			772 625
Services rendus	5	876 906	733 481	1 042 217		567 228	1 609 445
Imposition de droits	6	1 873 620	1 486 775	2 549 049			2 549 049
Amendes et pénalités	7	336 580	279 500	392 171		643 303	1 035 474
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	312 047	217 668	442 558		53 012	495 570
Autres revenus	10	5 908 152	1 159 483	1 594 529		320 446	1 914 975
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	41 877 331	37 738 320	39 604 269		1 583 989	41 188 258
Investissement							
Taxes	13	98 405		152 722			152 722
Quotes-parts	14						
Transferts	15	5 025 990		307 689			307 689
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	2 016		1 447 860			1 447 860
Autres	18	1 349 386	97 000	1 808 926			1 808 926
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	6 475 797	97 000	3 717 197			3 717 197
	21	48 353 128	37 835 320	43 321 466		1 583 989	44 905 455
Charges							
Administration générale	22	5 321 180	5 685 733	5 663 720	328 418		5 992 138
Sécurité publique	23	5 941 783	6 100 932	6 221 239	204 388	911 124	7 336 751
Transport	24	4 959 301	5 539 063	5 203 151	2 924 666	39	8 127 856
Hygiène du milieu	25	4 689 781	5 343 577	5 309 448	1 907 545	134 235	7 351 228
Santé et bien-être	26	296 255	347 073	316 124			316 124
Aménagement, urbanisme et développement	27	4 765 831	1 198 553	3 156 794	39 392		3 196 186
Loisirs et culture	28	8 358 007	8 631 848	8 587 258	1 757 686	178 170	10 523 114
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	950 586	1 164 274	1 070 695		181 761	1 252 456
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	6 568 856	7 118 854	7 162 095	(7 162 095)		
	33	41 851 580	41 129 907	42 690 524		1 405 329	44 095 853
Excédent (déficit) de l'exercice	34	6 501 548	(3 294 587)	630 942		178 660	809 602

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalizations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 501 548	(3 294 587)	630 942	178 660	809 602
Moins: revenus d'investissement	2	(6 475 797)	(97 000)	(3 717 197)	()	(3 717 197)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	25 751	(3 391 587)	(3 086 255)	178 660	(2 907 595)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	6 568 856	7 118 854	7 162 095	480 496	7 642 591
Produit de cession	5	33 962		8 333	4 704	13 037
(Gain) perte sur cession	6	(33 962)		153 687	(4 237)	149 450
Réduction de valeur / Reclassement	7	121 386		(57 494)		(57 494)
	8	6 690 242	7 118 854	7 266 621	480 963	7 747 584
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	3 687 480		1 083 886		1 083 886
Réduction de valeur / Reclassement	10	(121 386)		57 494		57 494
	11	3 566 094		1 141 380		1 141 380
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	25 549		49 445		49 445
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			38 732		38 732
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	25 549		88 177		88 177
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	103 573		93 659		93 659
Remboursement de la dette à long terme	17	(2 818 108)	(3 088 114)	(3 094 117)	(187 390)	(3 281 507)
	18	(2 714 535)	(3 088 114)	(3 000 458)	(187 390)	(3 187 848)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(3 298 391)	(168 242)	(998 093)	(32 208)	(1 030 301)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			251 503		251 503
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 526 644	900 382	1 747 272	434 536	2 181 808
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 854 071)	(1 302 459)	(1 486 470)	(44 458)	(1 530 928)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(168 646)	(68 834)	(160 052)	14 014	(146 038)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(3 794 464)	(639 153)	(645 840)	371 884	(273 956)
	26	3 772 886	3 391 587	4 849 880	665 457	5 515 337
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 798 637		1 763 625	844 117	2 607 742

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalizations 2017		Réalizations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 22	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	6 475 797	3 717 197			3 717 197
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(163 992)	(249 801)	()	()	(249 801)
Sécurité publique	3	(295)	(248 956)	(164 286)	()	(413 242)
Transport	4	(10 290 337)	(8 293 447)	()	()	(8 293 447)
Hygiène du milieu	5	(3 724 133)	(1 335 924)	(32 208)	()	(1 368 132)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	(72 387)	()	()	(72 387)
Loisirs et culture	8	(1 749 139)	(2 773 877)	()	()	(2 773 877)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(15 927 896)	(12 974 392)	(196 494)	()	(13 170 886)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	(7 869 584)	(914 084)	()	()	(914 084)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Émission ou acquisition	12	(157 183)	(100 010)	()	()	(100 010)
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	13 372 065	6 461 441	95 557		6 556 998
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	3 298 391	998 093	32 208		1 030 301
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	8 136 128	979 698			979 698
Excédent de fonctionnement affecté	16	91 961	34 788			34 788
Réserves financières et fonds réservés	17	1 424 669	2 293 925	68 729		2 362 654
	18	12 951 149	4 306 504	100 937		4 407 441
	19	2 368 551	(3 220 541)			(3 220 541)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	8 844 348	496 656			496 656

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>2017</u>	<u>Administration</u>	<u>2018</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	Total
		municipale	municipale	contrôlés et	consolidé ¹
		Redressé note 22		partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 867 778	10 300 049	3 231 599	13 531 648
Débiteurs (note 5)	2	15 777 812	13 349 623	552 546	13 894 080
Prêts (note 6)	3	106 815	135 198		135 198
Placements de portefeuille (note 7)	4	338 489	321 939		321 939
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	24 090 894	24 106 809	3 784 145	27 882 865
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 681 546			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	6 712 928	7 888 834	687 711	8 568 456
Revenus reportés (note 12)	12	1 655 441	2 828 332	5 365	2 833 697
Dette à long terme (note 13)	13	44 254 741	48 706 225	4 275 120	52 981 345
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			434 611	434 611
	15	54 304 656	59 423 391	5 402 807	64 818 109
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(30 213 762)	(35 316 582)	(1 618 662)	(36 935 244)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	126 563 649	132 271 420	7 699 342	139 970 762
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	5 067 217	4 839 921		4 839 921
Stocks de fournitures	19	180 494	174 831	44 711	219 542
Autres actifs non financiers (note 17)	20	31 060	290 010	39 093	329 103
	21	131 842 420	137 576 182	7 783 146	145 359 328
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	4 467 271	5 751 848	1 746 129	7 497 977
Excédent de fonctionnement affecté	23	1 109 658	738 083	1 037 592	1 775 675
Réserves financières et fonds réservés	24	2 643 740	2 518 920	163 447	2 682 367
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(230 466)	(66 117)	(142 610)	(208 727)
Financement des investissements en cours	26	351 157	(1 997 460)		(1 997 460)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	93 287 298	95 314 326	3 359 926	98 674 252
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	101 628 658	102 259 600	6 164 484	108 424 084

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
		<u>Budget</u> 2018	<u>Réalisations</u> 2018	<u>Réalisations</u> 2018	<u>Réalisations</u> 2017 Redressé note 22
Rémunération	1	10 667 525	10 640 213	14 154 194	13 467 930
Charges sociales	2	2 637 332	2 646 317	3 614 997	3 707 645
Biens et services	3	8 416 110	8 273 919	9 394 729	10 379 398
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	1 164 274	940 956	940 956	854 670
D'autres organismes municipaux	5			128 582	161 554
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6		129 739	129 739	110 522
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8			53 179	224 407
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	8 098 483	7 976 036	3 088 930	2 361 277
Transferts	10				
Autres	11	2 777 326	2 717 778	2 717 778	2 323 891
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	157 400	160 010	186 717	165 616
Amortissement des immobilisations	14	7 118 854	7 162 095	7 642 591	7 225 596
Autres					
- Prog.aide, réclamations, etc..	15	92 603	129 575	129 575	209 611
- Mesures de mitigation/Restruct	16		830 000	830 000	769 999
- Coût des propriétés vendues	17		1 083 886	1 083 886	3 687 480
	18	41 129 907	42 690 524	44 095 853	45 649 596

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11
Placements de portefeuille	12
Débiteurs	13
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14
Provision pour moins-value	15 () ()
	16
	17

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dette à long terme	20
	21
Solde du Fonds local d'investissement	22

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Frais de gestion	
Salaires	5
Créances douteuses	6
Autres frais de gestion	7
	8

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
-	14
	15
	16

Excédent (déficit) de l'exercice

17

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	18
Placements de portefeuille	19
Débiteurs	20
Provision pour créances douteuses	21 () ()
	22
Autres	23
	24

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25
Créditeurs et charges à payer	26
Revenus reportés	
Provenant de la gestion foncière	27
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28
Autres	29
Autres	30
	31

Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire

32

Note sur les autres actifs**Note sur les créditeurs et charges à payer****Note sur les autres revenus reportés****Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 497 977	5 965 310
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 775 675	2 015 641
Réserves financières et fonds réservés	3	2 682 367	2 699 575
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (208 727) (359 063)
Financement des investissements en cours	5	(1 997 460)	453 159
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	98 674 252	96 839 860
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	108 424 084	107 614 482
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	5 751 848	4 467 271
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 746 129	1 498 039
	11	7 497 977	5 965 310
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Affectation exercice suivant	12		900 382
- Engagements	13	10 484	16 890
- Programme FIME	14	157 599	192 386
- Mesures de mitigations (R881)	15	570 000	
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	738 083	1 109 658
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Affectation exercice suivant	22	485 062	528 098
- Affectation surp. acc affect	23	552 530	377 885
-	24		
	25	1 037 592	905 983
	26	1 775 675	2 015 641
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Assainissement des eaux	27	93 717	391 712
- Reconstruction de rues	28	180 602	26 928
- Aqueduc et eau potable	29	1 313 149	1 003 297
- Fonds patrimonial	30	210 543	296 445
- Dons philanthropiques	31	260 052	456 994
	32	2 058 063	2 175 376
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	236 395	258 646
Organismes contrôlés et partenariats	38	61 445	55 835
Solides disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	224 462	209 718
Organismes contrôlés et partenariats	40	102 002	
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	624 304	524 199
	48	2 682 367	2 699 575

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (76 380)	(83 432)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (130 526)	(117 498)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (206 906)	(200 930)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (206 906)	(200 930)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	(152 409)
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	(152 409)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (257 894)	(254 154)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 (257 894)	(254 154)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 256 073	248 430
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	
	81 (256 073)	(248 430)
	(208 727)	(359 063)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 1 838 264	3 652 269
Investissements à financer	83 (3 835 724) (3 199 110)
	84 (1 997 460)	453 159
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 139 970 762	134 547 460
Propriétés destinées à la revente	86 4 839 921	5 067 217
Prêts	87 135 198	106 815
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 321 939	338 489
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 145 267 820	140 059 981
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 145 267 820	140 059 981
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	93 (52 981 345) (48 613 657)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (429 058) (415 613)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 6 494 645	5 482 662
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 322 190	326 487
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	
	98 (46 593 568) (43 220 121)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ())
	100 (46 593 568) (43 220 121)
	101 98 674 252	96 839 860

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11,39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.75% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (439 752)	(122 638)
Charge de l'exercice	4 (416 561)	(682 039)
Cotisations versées par l'employeur	5 421 702	364 925
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(434 611)</u>	<u>(439 752)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 13 524 222	12 772 020
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (14 349 098)	(13 451 069)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (824 876)	(679 049)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 390 265	239 297
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (434 611)	(439 752)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(434 611)</u>	<u>(439 752)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 13 524 222	12 772 020
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (14 349 098)	(13 451 069)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (824 876)	(679 049)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 619 644	670 683
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 26 536	147 859
	20 646 180	818 542
Cotisations salariales des employés	21 (305 758)	(295 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 340 422	523 542
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 29 046	73 152
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (5 977)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>363 491</u>	<u>596 694</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 787 582	739 891
Rendement espéré des actifs	33 (734 512)	(654 546)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 53 070	85 345
Charge de l'exercice	35 <u>416 561</u>	<u>682 039</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 528 801	711 562
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (734 512)	(654 546)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (205 711)	57 016
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 31 675	568 485
Prestations versées au cours de l'exercice	40 504 058	345 442
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 12 993 987	12 976 774
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 329 066	316 683
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 82 117	7 805
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,70 %	5,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2018		2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	55			
Charge de l'exercice	56	()		()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()		()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63			
Provision pour moins-value	64	()		()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes et avantages en cause	66			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()		()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69			
Charge de l'exercice				
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70			
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71			
	72			
Cotisations salariales des employés	73	()		()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()		()
	75			
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76			
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79			
Variation de la provision pour moins-value	80			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 2

Description des régimes et autres renseignements

Les employés (cols blancs et bleus) de la Ville participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8,5% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9,5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9,5% du salaire et celle de l'employeur est de 8,5%.

Charge de l'exercice	2018	2017
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109 66 612	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Autres régimes	111 484 911	467 712
	112 551 523	467 712

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 1

Description des régimes et autres renseignements**REER COLLECTIF**

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 8% et 9% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9% à 10%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants. Les cotisations de la Ville ont totalisé 306 387\$ pour l'exercice 2018.

Charge de l'exercice	2018	2017
Cotisations de l'employeur	114 306 387	348 909

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2018	2017
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115 20	27

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2018	2017
Cotisations des élus au RREM	116 10 757	10 381
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	117 36 251	34 985
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118 5 908	5 640
	119 42 159	40 625

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	23 238 064	23 238 064	22 401 319
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 258 177	3 258 177	3 023 706
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			57 328
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	26 496 241	26 496 241	25 482 353
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	1 691 236	1 691 236	1 665 105
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	589 442	589 442	586 718
Matières résiduelles	13	2 092 602	2 092 602	2 203 124
Autres				
- Surtaxe projet de loi 226	14	7 909	7 909	47 453
- Travaux de cours d'eau MRC	15	9 845	9 845	6 111
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	112 122	112 122	107 062
Service de la dette	18	219 422	219 422	202 795
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	822 541	822 541	814 490
Activités d'investissement	21	152 722	152 722	98 405
	22	5 697 841	5 697 841	5 731 263
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	5 697 841	5 697 841	5 731 263
	27	32 194 082	32 194 082	31 213 616

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	825	825	809
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32	825	825	809
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	117 030	117 030	113 482
Cégeps et universités	34	99 401	99 401	96 688
Écoles primaires et secondaires	35	413 421	413 421	386 648
	36	629 852	629 852	596 818
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	630 677	630 677	597 627
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	137 810	137 810	133 110
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	1 273	1 273	1 395
Taxes d'affaires	44			
	45	139 083	139 083	134 505
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	769 760	769 760	732 132

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		2018	2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53			1 415
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55	3 300	3 300	5 049
Sécurité civile	56	3 123	3 123	25 000
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	164 760	164 760	157 309
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60	5 953	5 953	6 259
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			333 651
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	91 123	91 123	56 498
Traitement des eaux usées	70	9 261	9 261	9 676
Réseaux d'égout	71	57 766	57 766	22 430
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85	1 440	1 440	1 036
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	3 428	3 428	495
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	110 551	110 551	120 139
Autres	89			2 292
Réseau d'électricité	90			
	91	450 705	450 705	741 249

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	131 992	131 992	2 314 615
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			1 822
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108	56 653	56 653	1 719 898
Traitement des eaux usées	109			2 625
Réseaux d'égout	110	71 062	71 062	964 138
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	47 982	47 982	
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			24 714
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130	307 689	307 689	5 027 812

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	321 920	321 920	316 500
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Partage des revenus du cannabis	138			
Autres	139			
	140	321 920	321 920	316 500
TOTAL DES TRANSFERTS	141	1 080 314	1 080 314	6 085 561

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146			
Sécurité incendie	147	22 779	22 779	20 082
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	22 779	22 779	20 082
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152	2 467	2 467	2 394
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155	11 111	11 111	10 991
	156	13 578	13 578	13 385
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			2 123
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			2 123
Santé et bien-être				
Logement social	170			
Autres	171			
	172			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	173			
Rénovation urbaine	174			
Promotion et développement économique	175			
Autres	176			
	177			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	178	24 214	24 214	26 582
Activités culturelles				
Bibliothèques	179			
Autres	180			
	181	24 214	24 214	26 582
Réseau d'électricité	182			
	183	60 571	60 571	62 172

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	184			
Évaluation	185	18 896	18 896	6 294
Autres	186	168 209	168 209	136 999
	187	187 105	187 105	143 293
Sécurité publique				
Police	188		245 683	231 834
Sécurité incendie	189	51 059	51 059	19 379
Sécurité civile	190			
Autres	191			
	192	51 059	296 742	251 213
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193	19 313	19 313	43 244
Enlèvement de la neige	194			
Autres	195			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196			695 962
Transport adapté	197			
Transport scolaire	198			
Autres	199			
Autres	200			
	201	19 313	19 313	739 206
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			
Réseau de distribution de l'eau potable	203	21 799	21 799	21 357
Traitement des eaux usées	204			
Réseaux d'égout	205	8 460	8 460	2 466
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206			
Matières recyclables	207			
Autres	208			
Cours d'eau	209			
Protection de l'environnement	210			
Autres	211			
	212	30 259	30 259	23 823
Santé et bien-être				
Logement social	213			
Sécurité du revenu	214			
Autres	215			
	216			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217	54 912	54 912	28 729
Rénovation urbaine	218			
Promotion et développement économique	219			
Autres	220			
	221	54 912	54 912	28 729
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	597 919	919 464	800 888
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	28 446	28 446	25 784
Autres	224	12 633	12 633	10 107
	225	638 998	960 543	836 779
Réseau d'électricité	226			
	227	981 646	1 548 874	2 023 043
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	1 042 217	1 609 445	2 085 215

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	218 163	218 163	157 426
Droits de mutation immobilière	230	2 329 010	2 329 010	1 714 734
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232	1 876	1 876	1 460
	233	2 549 049	2 549 049	1 873 620
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	234	392 171	1 035 474	923 671
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	236	442 558	495 570	345 894
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237	(153 687)	(149 450)	36 573
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238	2 137 416	2 137 416	5 019 423
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			
Contributions des promoteurs	240	1 447 860	1 447 860	2 016
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242	220 589	220 589	375 121
Autres contributions	243	182 650	182 650	1 242 017
Redevances réglementaires	244			
Autres	245	1 016 487	1 332 696	1 097 795
	246	4 851 315	5 171 761	7 772 945
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	247			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	758 895	65 181	824 076	824 076	754 799
Greffe et application de la loi	2	951 148	36 472	987 620	987 620	947 596
Gestion financière et administrative	3	2 636 888	195 788	2 832 676	2 832 676	2 781 413
Évaluation	4	177 077		177 077	177 077	125 406
Gestion du personnel	5	454 359	30 977	485 336	485 336	451 967
Autres						
- Autres	6	685 353		685 353	685 353	666 407
-	7					
	8	5 663 720	328 418	5 992 138	5 992 138	5 727 588
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	3 890 236		3 890 236	4 801 360	4 779 195
Sécurité incendie	10	1 955 702	204 388	2 160 090	2 160 090	1 999 077
Sécurité civile	11	61 453		61 453	61 453	78 303
Autres	12	313 848		313 848	313 848	281 540
	13	6 221 239	204 388	6 425 627	7 336 751	7 138 115
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 764 539	2 579 460	4 343 999	4 343 999	4 162 847
Enlèvement de la neige	15	1 126 213	104 449	1 230 662	1 230 662	1 165 000
Éclairage des rues	16	236 010	227 418	463 428	463 428	435 019
Circulation et stationnement	17	165 601	13 339	178 940	178 940	117 374
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 910 788		1 910 788	1 910 827	2 861 635
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	5 203 151	2 924 666	8 127 817	8 127 856	8 741 875

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23		1 011 218	1 205 493	1 034 140
Réseau de distribution de l'eau potable	24		746 408	1 275 018	1 256 192
Traitement des eaux usées	25		567 043	822 324	831 958
Réseaux d'égout	26		359 045	1 349 029	1 274 520
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27		464 874	464 874	583 020
Élimination	28		438 812	438 812	568 424
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29		414 328	414 328	523 083
Tri et conditionnement	30		172 330	172 330	219 087
Matières organiques					
Collecte et transport	31		330 505	330 505	(22 378)
Traitement	32		467 339	467 339	
Matériaux secs	33		254 417	254 417	248 916
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37		73 751	147 381	88 299
Protection de l'environnement	38		9 378	9 378	2 000
Autres	39				
	40		5 309 448	7 351 228	6 607 261
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41		250 482	250 482	232 759
Sécurité du revenu	42				
Autres	43		65 642	65 642	63 496
	44		316 124	316 124	296 255
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45		796 347	835 739	788 344
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46		18 744	18 744	
Autres biens	47		80 860	80 860	29 367
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48		267 034	267 034	243 483
Tourisme	49		46 350	46 350	46 403
Autres	50		852 323	852 323	19 554
Autres	51		1 095 136	1 095 136	3 687 480
	52		3 156 794	3 196 186	4 814 631

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	891 164	74 275	965 439	965 439	930 203
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 167 970	85 271	1 253 241	1 253 241	1 198 215
Piscines, plages et ports de plaisance	55	996 015	286 034	1 282 049	1 282 049	1 254 917
Parcs et terrains de jeux	56	2 599 486	879 383	3 478 869	3 478 869	3 442 810
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	287 546		287 546	287 546	278 726
Autres	59	228 992		228 992	407 162	381 935
	60	6 171 173	1 324 963	7 496 136	7 674 306	7 486 806
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	695 927	29 907	725 834	725 834	731 752
Bibliothèques	62	1 698 339	402 816	2 101 155	2 101 155	1 983 720
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	21 819		21 819	21 819	441
	66	2 416 085	432 723	2 848 808	2 848 808	2 715 913
	67	8 587 258	1 757 686	10 344 944	10 523 114	10 202 719
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	942 068		942 068	1 070 650	1 009 678
Autres frais	70	128 627		128 627	128 627	117 068
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				53 070	85 344
Autres	72				109	139 063
	73	1 070 695		1 070 695	1 252 456	1 351 153
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					769 999
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	7 162 095	(7 162 095)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Varenes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 409 807	409 807	1 849 949
	Usines de traitement de l'eau potable	2	32 208	12 178
	Usines et bassins d'épuration	3		
	Conduites d'égout	4 812 963	812 963	1 040 185
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6 6 103 792	6 103 792	10 360 385
	Ponts, tunnels et viaducs	7		
	Systèmes d'éclairage des rues	8 50 082	50 082	185 804
	Aires de stationnement	9		
	Parcs et terrains de jeux	10 2 714 370	2 714 370	1 315 466
	Autres infrastructures	11 1 159 785	1 159 785	201 599
	Réseau d'électricité	12		
Bâtiments				
	Édifices administratifs	13 194 564	194 564	41 836
	Édifices communautaires et récréatifs	14 80 164	80 164	117 539
	Améliorations locatives	15		
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun	16		
	Autres	17 660 804	773 540	247 394
	Ameublement et équipement de bureau	18 232 756	268 506	171 767
	Machinerie, outillage et équipement divers	19 405 627	421 427	409 190
	Terrains	20 149 678	149 678	89 000
	Autres	21		
		22 12 974 392	13 170 886	16 042 292

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	23 63 704	63 704	1 849 949
	Usines de traitement de l'eau potable	24	32 208	12 178
	Usines et bassins d'épuration	25		
	Conduites d'égout	26 95 949	95 949	1 040 185
	Autres infrastructures	27 7 819 756	7 819 756	9 683 758
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	28 346 103	346 103	
	Usines de traitement de l'eau potable	29		
	Usines et bassins d'épuration	30		
	Conduites d'égout	31 717 014	717 014	
	Autres infrastructures	32 2 208 273	2 208 273	2 379 496
	Autres immobilisations	33 1 723 593	1 887 879	1 076 726
		34 12 974 392	13 170 886	16 042 292

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	282 051	26 547	(17 866)	326 464
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 414 772	113 000	155 230	2 372 542
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	40 555 185	6 537 656	3 077 789	44 015 052
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	43 252 008	6 677 203	3 215 153	46 714 058
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 388 346	1 322 545	349 167	6 361 724
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	5 388 346	1 322 545	349 167	6 361 724
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13	94 316		(38 605)	132 921
	14	5 482 662	1 322 545	310 562	6 494 645
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16	294 600		92 900	201 700
	17				
	18	5 777 262	1 322 545	403 462	6 696 345
	19	49 029 270	7 999 748	3 618 615	53 410 403
Dettes en cours de refinancement	20	()		()	()
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	49 029 270	7 999 748	3 618 615	53 410 403

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	49 070 987
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	3 835 724
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	224 462
--	---	---------

Débiteurs	9	6 361 724
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	334 621
-----------------	----	---------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	1 284 803
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	44 701 101
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés

	16	4 230 408
--	----	-----------

Endettement net à long terme	17	48 931 509
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	1 666 415
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	19	116 527
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	2 503 591
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	21	53 218 042
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	53 218 042
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	166 467	166 467	145 310
Évaluation	2			
Autres	3	436 102	436 102	390 255
Sécurité publique				
Police	4	3 748 067		
Sécurité incendie	5	16 104	16 104	14 826
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	12 418	12 418	12 502
Transport collectif	9	1 910 523	1 910 523	1 059 282
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 011 218	2 898	25 004
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	77 409	77 409	54 390
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	212 879	212 879	220 759
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	59 942	59 942	87 155
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	324 907	194 188	351 794
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	7 976 036	3 088 930	2 361 277

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****Non audité**

		2018	2017
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 852 432	15 807 258
Frais de financement	4	121 960	120 638
Autres	5		
	6	12 974 392	15 927 896

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	39,16	32,50	66 176,98	3 567 225	887 310	4 454 535
Professionnels	2						
Cols blancs	3	49,92	32,50	84 802,13	2 602 698	647 289	3 249 987
Cols bleus	4	51,36	40,00	108 219,74	3 242 900	806 333	4 049 233
Policiers	5						
Pompiers	6	15,84	40,00	34 110,38	862 503	214 616	1 077 119
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	156,28		293 309,23	10 275 326	2 555 548	12 830 874
Élus	9	9,00			364 887	90 769	455 656
	10	165,28			10 640 213	2 646 317	13 286 530

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	74 963	16 543	56 270		147 776
Traitement des eaux usées	14	9 261				9 261
Réseaux d'égout	15	33 134	20 750	74 943		128 827
Autres	16	177 637	73 956	94 890	447 967	794 450
	17	294 995	111 249	226 103	447 967	1 080 314

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	181 354	176 821
	4	181 354	176 821
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	23 640	27 411
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	23 640	27 411
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	292 289	235 179
Enlèvement de la neige	11	3 291	3 523
Autres	12	39 196	37 734
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	334 776	276 436
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	58 057	49 714
Traitement des eaux usées	18	9 205	9 587
Réseaux d'égout	19	112 466	105 326
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	825	135
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	180 553	164 762
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	211 912	209 935
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	136 644	93 263
Autres	38	1 816	1 958
	39	350 372	305 156
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 070 695	950 586

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	2018		2017
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Dampousse, Maire	175 078	16 595
Marc-André Savaria, Conseiller	21 305	10 653
Lyne Beaulieu, Conseillère	18 667	9 333
Mélanie Simoneau, Conseillère	19 336	9 668
Denis Leblanc, Conseiller	19 515	9 757
Denoit Duval, Conseiller	19 336	9 668
Natalie Parent, Conseillère	20 413	10 207
Gaétan Marcil, Conseiller	21 149	10 575
Brigitte Collin, Conseillère	21 305	10 653

Note

Le règlement 882 fixant la rémunération des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement 756 a été adopté par le conseil municipal le 5 novembre 2018 et est entré en vigueur le 18 décembre 2018.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>3 500 000 \$</u>	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7	<u>626 488 \$</u>
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12	4 729 \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13	\$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2° du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	16	\$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19	25 607 \$
b) autres formes d'aide	20	77 600 \$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21
Facteur comparatif de 2018	22
Valeur uniformisée	23

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

27 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

28 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

29 _____

b) Date d'adoption de la résolution

30 _____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Varenes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Au trésorier de
Ville de Varenes

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de Ville de Varenes (ci-après « la municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125850

DATE 2019-04-29

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	32 194 082
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>30 336</u>
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	25 607
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	8 376 987
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	112 122
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>23 730 580</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	3 096 241 600
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>3 128 017 100</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>3 112 129 350</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2018
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 7 6 2 5 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Varenes

Code géographique : 59020

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	25 224 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	3 556 893
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	28 780 893

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	1 234 527
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	1 010 886
Matières résiduelles	13	2 235 017
Autres		
- travaux cours d'eau MRC	14	4 783
- Surtaxe projet loi 226	15	800
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	113 950
Service de la dette	18	225 837
Pouvoir général de taxation	19	823 625
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	5 649 425
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	5 649 425
	27	34 430 318

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	987
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	987
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	115 853
Cégeps et universités	7	100 953
Écoles primaires et secondaires	8	400 043
	9	616 849
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	617 836
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	150 651
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	150 651
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	768 487

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 402 373 777	X 5 0,4419	/100\$ 6 10 616 090				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 84 962 567	X 8 0,4904	/100\$ 9 416 656				
Immeubles non résidentiels	10 600 018 181	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13 204 245 250	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 36 005 925	X 20 0,8838	/100\$ 21 318 220				
Immeubles agricoles	22 125 688 933	X 23 0,4419	/100\$ 24 555 419				
Total			25 11 906 385	26 ()	27 ()	28 13 317 615	29 25 224 000

Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30 3 453 294 633	X 31 0,1030	/100\$ 32 3 556 893				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54 3 556 893	55 ()	56 ()	57	58 3 556 893

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 (.....) 27 (.....) 28	29

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 (.....) 56 (.....) 57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	[] [7] [9] , [0] [0] \$
Égout	2	[] [] [] , [] [] \$
Eau et égout	3	[] [] [] , [] [] \$
Traitement des eaux usées	4	[] [9] [5] , [0] [0] \$
Matières résiduelles	5	[2] [3] [9] , [0] [0] \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Eau commercial et industriel		4	153\$ à 669\$
Eau commercial et industriel	1,3100	7	Par 1000 gallons imp.
Eau usées commerces & indust.		4	184\$ à 804\$
Eau usées commerces & indust.	1,5800	7	Par 1000 gallons imp.
Piscine hors-terre	30,0000	4	
Piscine creusée	40,0000	4	
Refection voirie-résidentiel	75,0000	4	+25\$ par logement
Refection voirie-mixte	100,0000	4	+25\$ par logement/local
Refection voirie-commerc.	150,0000	4	+25\$ par local
Matières rési. comm.&indust au bac.	214,0000	4	
Matières rési. comm.&indust au cont.		4	304\$ à 2730\$
Fosse septique	60,0000	4	
Entretien système tertiaire UV		4	518\$ à 673\$
Répartition locale		7	selon règl. du secteur
Voyages d'eau		7	35\$ à 72\$ par voyage

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	34 430 318
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	9 763 575
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	113 950
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	24 552 793

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 3 453 294 633

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 0 , 0 /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	9 780 090	4 365 916		355 306	504 167	684 879
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	28 695	20 171		5 043	1 858	13 951
Autres	5	394 285	369 772		772	372 916	2 049
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	10 203 070	4 755 859		361 121	878 941	700 879

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	12 555 316	74 079	461 140	28 780 893
De secteur	10				
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	129 953	4 659	21 507	225 837
Autres	13	4 142 111	21 488	6 245	5 309 638
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	16 827 380	100 226	488 892	34 316 368

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 <input checked="" type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
Taxes générales	Assiette	Taux adopté	
Immeubles non résidentiels			
Tranche inférieur à 5 000 000	312 387 181	1.5192	
Tranche de 5 000 000 et plus	287 631 000	1.5354	
Immeubles industriels			
Tranche inférieur à 5 000 000	113 292 750	2.0251	
Tranche de 5 000 000 et plus	90 952 500	2.0464	
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	465 326 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>43 773 421 \$</u>
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>3 320 530 \$</u>
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>1 254 923 \$</u>
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>\$</u>
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-12-10</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Me Marc Giard, OMA , atteste que le rapport financier consolidé de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-05-06.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Varennes.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Varennes consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Varennes détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-04-26 14:41:49

Date de transmission au Ministère :